

L'équicien s'appuie sur un référentiel de compétences propre à sa profession :

1 – Accueillir

- L'équicien répond à la commande du prescripteur (professionnel de soin, d'éducation ou parent) et lui rend des comptes.
- Il collecte les informations utiles à la situation.
- Il construit une étude de cas comprenant un état des lieux précis.

2 – Élaborer des projets

- L'équicien s'appuie sur le projet de la personne pour participer à l'élaboration du Projet Individualisé en Équicie.
- Il définit une finalité, des objectifs, des moyens et une durée, en accord direct avec la personne accompagnée (si ses capacités cognitives et verbales le permettent), avec la famille, ou en partenariat avec l'équipe référente.

3 – Accompagner les publics

- L'équicien met en place des ateliers concrets et vérifiables, en mobilisant le cheval comme co-équipier.
- Il s'appuie sur des indicateurs d'apprentissage ou comportementaux précis (via l'observation) en vue d'une évaluation rigoureuse, permettant la réactualisation des objectifs.
- Il encadre et accompagne en individuel ou en groupe. Tous les accompagnements sont individualisés, quel que soit le format des ateliers.

Les actions de l'équicien peuvent avoir :

- une visée thérapeutique,
- éducative,
- ou de loisir.

Le champ d'intervention est défini :

- en fonction du projet individualisé,
- et du champ de compétence du prescripteur.

Une activité ne peut être considérée comme thérapeutique ou éducative que si le cadre est respecté, à savoir :

- Rédaction du projet individualisé,
- Participation à une reformulation après chaque atelier,
- Évaluation,
- Réactualisation des objectifs.

4 – Entretien et apprentissages des équidés

- L'équicien veille à ce que l'équidé vive au plus près de ses besoins vitaux.
- Il place le cheval dans un groupe social équin et lui offre un environnement adapté : surface, herbage, clôture, abri, accès à l'eau.
- Il prend en compte son bien-être global (santé physique, état sanitaire, comportements intra et inter-espèces).
- Il propose des activités variées pour entretenir le moral et la musculature du cheval.
- Il veille à l'adéquation entre les capacités de portage de l'animal (musculature, morphologie) et les pratiques mises en œuvre.
- Il initie ou réinitie les apprentissages indispensables à la pratique de l'équicie.
- Il construit une relation positive avec l'animal, du point de vue de l'animal, en respectant ses signaux et en adaptant les consignes.
- Il adapte les apprentissages en fonction des indicateurs comportementaux de l'équidé.
- Il se tient informé des avancées en éthologie équine via un système de veille.

5 – Gestion de structure

- L'équicien peut accueillir des stagiaires en formation.
- Il développe des partenariats avec d'autres structures ou professionnels.
- Il reste informé de l'évolution des pratiques et du cadre réglementaire, grâce à un système de veille professionnelle.



Fondatrice AT SENS